

CHAMBRE DES COMMUNES

Rapport aux Canadiens
2016



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Chaque année, le *Rapport aux Canadiens* est mis à jour pour présenter les faits saillants du travail des députés du Canada et des efforts que déploie l'Administration de la Chambre des communes pour appuyer leurs activités quotidiennes.

En levant le voile sur les travaux de la Chambre des communes et en sensibilisant davantage le public au système parlementaire canadien, le *Rapport aux Canadiens* contribue à la transparence de la gouvernance publique à laquelle s'attendent tous les Canadiens.

Période visée par le rapport : du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016

Sessions parlementaires de la période visée :

2^e session, 41^e législature (du 1^{er} avril 2015 au 2 août 2015)

1^{re} session, 42^e législature (du 3 décembre 2015 au 31 mars 2016)

Nombre total de jours de séance durant cette période : 77

Service de renseignements

Parlement du Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0A9

info@parl.gc.ca

Sans frais (Canada) : 1-866-599-4999

Téléphone : 613-992-4793

ATS : 613-995-2266

Catalogue no : X9-27/2016F-PDF

ISSN : 1716-8570

Photographies © Chambre des communes

TABLE DES MATIÈRES



2	Bilan de l'année
5	Portrait des députés
8	Activités des députés
17	Aperçu de la Chambre
23	Examen du rendement
31	Examen financier

BILAN DE L'ANNÉE



MESSAGE DU PRÉSIDENT



Photo : Jean-Marc Carisse

À titre de Président de la Chambre des communes et d'administrateur en chef de l'Administration de la Chambre, j'ai le plaisir de présenter le *Rapport aux Canadiens 2016*.

Le *Rapport aux Canadiens* donne un aperçu des rôles et responsabilités des députés, du fonctionnement de la Chambre des communes et du mandat de l'Administration de la Chambre. Les Canadiens peuvent consulter le Portrait des députés qui fournit des renseignements statistiques sur les représentants élus du Canada pour une période s'échelonnant de la 41^e à la 42^e législature. La section portant sur les Activités des députés présente en détail les réalisations des députés à la Chambre, dans les comités et sur la scène internationale au cours de la dernière année. La section intitulée Examen du rendement contient des renseignements sur les réalisations de l'Administration de la Chambre, et le détail des dépenses se trouve dans la section de l'Examen financier.

La période visée par le présent rapport comprenait des élections générales, qui ont eu lieu en octobre 2015, le début de la 42^e législature et l'ajout de 30 nouveaux sièges à la Chambre des communes à la suite de l'adoption de la *Loi sur la représentation équitable*. Parmi les projets à venir, la planification de l'aménagement des locaux de l'*édifice Wellington*, en prévision de sa réouverture, progresse à grands pas; les premiers locataires devraient s'y installer à la fin de 2016. Les installations rénovées accueilleront 70 bureaux de députés, 10 salles de comité, une bibliothèque et plusieurs services de soutien. De nombreux projets en cours continueront d'avancer cette année, y compris la consolidation des rapports entre la Chambre des communes et le Service de protection parlementaire, et le renforcement de la sécurité des technologies de l'information.

Au nom de tous les députés et de l'Administration de la Chambre, je vous remercie de votre intérêt à l'égard de la Chambre des communes. J'espère que ce rapport vous donnera un aperçu intéressant du travail qui est accompli quotidiennement pour le compte des Canadiens.

A handwritten signature in black ink that reads "Geoff Regan". The signature is written in a cursive, flowing style.

L'hon. Geoff Regan, C.P., député
Président de la Chambre des communes

MESSAGE DU GREFFIER PAR INTÉRIM



Le *Rapport aux Canadiens* est l'occasion pour l'Administration de la Chambre de présenter les projets qu'elle a réalisés durant l'année et de renseigner les Canadiens sur ses activités.

En qualité de greffier par intérim de la Chambre des communes, j'ai la responsabilité d'assurer la saine gestion de l'Administration de la Chambre, de la même manière qu'un sous-ministre le fait pour un ministère. À cette fin, je préside le Groupe de gestion du greffier (GGG) qui est composé de représentants de tous les secteurs administratifs de la Chambre des communes. Cette équipe d'experts travaille de concert afin de conseiller le Président et le Bureau de régie interne quant aux orientations stratégiques, aux priorités, aux ressources humaines et financières et aux politiques gouvernant l'Administration de la Chambre.

Cette année encore, de grands efforts ont été déployés pour faciliter et améliorer l'accès à l'information parlementaire, tant pour les députés que pour les Canadiens. Parmi ces efforts, il y a eu la modernisation et l'amélioration du site Web des comités; la création d'un portail d'orientation, appelé *Source*, conçu pour appareil mobile et destiné aux nouveaux députés; et *Nos communes*, un site Web qui permet aux utilisateurs d'appareils mobiles de suivre en temps réel les travaux quotidiens de la Chambre des communes.

L'Administration de la Chambre a aussi assuré le passage sans heurts de la 41^e à la 42^e législature à la suite des élections générales de l'automne 2015. L'ajout de 30 députés, qui découle de l'adoption de la Loi sur la représentation équitable, et l'arrivée d'un nombre presque sans précédent de députés nouvellement élus ont entraîné des opportunités ainsi que des défis sur le plan opérationnel qui ont été relevés de main de maître dans l'ensemble de l'Administration de la Chambre. En plus d'organiser 300 déménagements en moins de 40 jours, l'Administration de la Chambre a consacré 13 000 heures-personne à construire de nouveaux pupitres et de nouvelles chaises pour la Chambre, et presque 85 heures à organiser les cérémonies d'assermentation des 338 députés. Puis, elle a veillé à ce que tous les députés soient prêts à jouer leur rôle dans la vie publique en organisant à leur intention des séances d'orientation administrative et procédurale, et des rencontres individuelles. Elle a également offert du soutien et de l'aide aux députés qui n'étaient pas candidats à la réélection ou qui n'ont pas été réélus afin de faciliter leur transition à la vie privée.

Des renseignements au sujet d'initiatives en cours et à venir se trouvent dans le Plan stratégique 2016-2019, soit le premier document de planification à être publié à la suite du renouvellement du cadre de planification de l'Administration de la Chambre. Il remplace l'*Aperçu stratégique* et n'est plus lié au cycle parlementaire. Cette nouvelle approche est plus souple et permet de mieux répondre aux besoins des députés et de mieux s'adapter à un environnement en constante évolution.

Je vous invite à explorer le *Rapport aux Canadiens*. Il atteste de notre engagement à fournir aux députés canadiens les services, l'infrastructure et les conseils dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs rôles de législateurs et de représentants à la Chambre, dans les comités et au sein des caucus, ainsi que dans leurs bureaux de la Colline du Parlement et de circonscription.

A handwritten signature in black ink that reads "Marc Bosc".

Marc Bosc

Greffier par intérim de la Chambre des communes

PORTRAIT DES DÉPUTÉS



41^e LÉGISLATURE – 2^e SESSION

Du 1^{er} avril au 2 août 2015

42^e LÉGISLATURE – 1^{re} SESSION

Du 3 décembre 2015 au 31 mars 2016

308

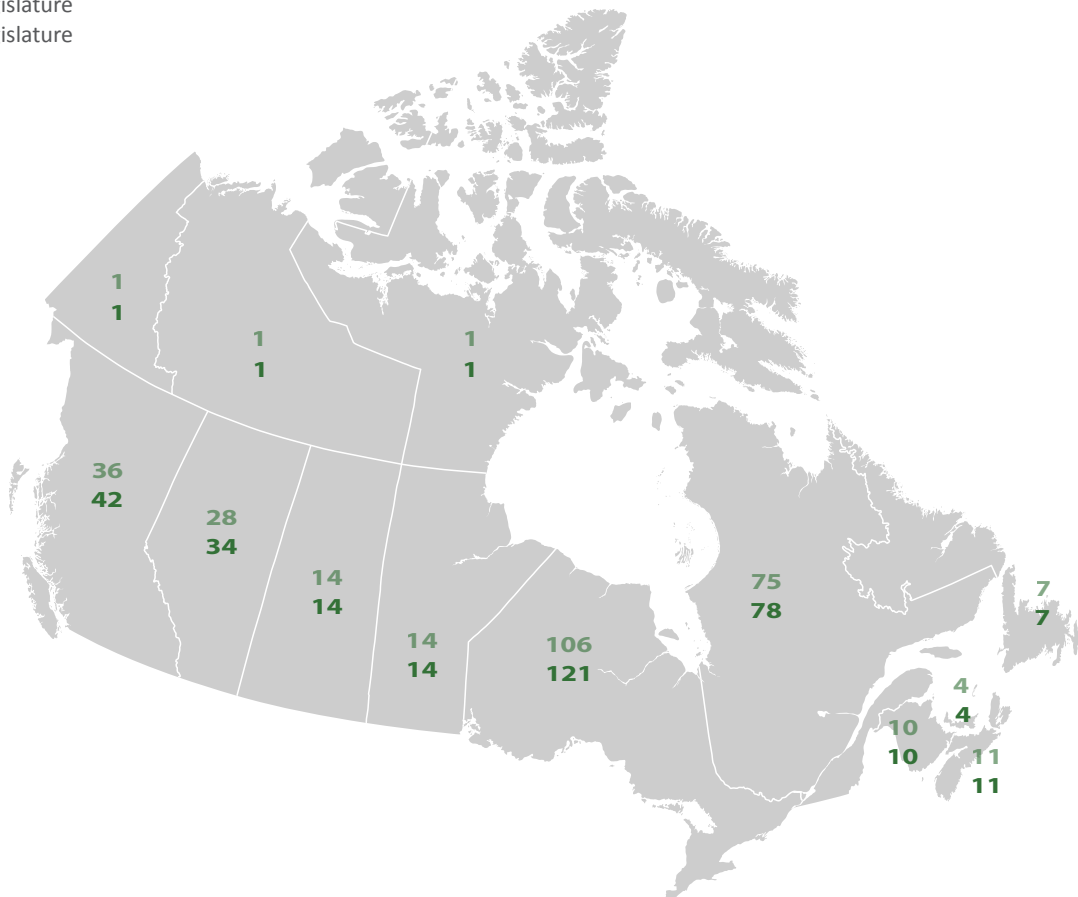
Circonscriptions

338

Circonscriptions

Circonscriptions par province

- 41^e législature
- 42^e législature





- Nombre de sièges occupés par des hommes (75 %)
- Nombre de sièges occupés par des femmes (25 %)



- Nombre de sièges occupés par des hommes (74 %)
- Nombre de sièges occupés par des femmes (26 %)

Nombre de députés par parti politique

- 41^e législature
- 42^e législature

41 ^e LÉGISLATURE*	
Parti politique	Nombre de députés
Parti conservateur du Canada	159
Nouveau Parti démocratique	95
Parti libéral du Canada	36
Indépendants	8
Sièges vacants	4
Bloc Québécois	2
Parti Vert du Canada	2
Forces et Démocratie	2

* à la dissolution le 2 août 2015

42 ^e LÉGISLATURE*	
Parti politique	Nombre de députés
Parti libéral du Canada	184
Parti conservateur du Canada	98
Nouveau Parti démocratique	44
Bloc Québécois	10
Parti Vert du Canada	1
Sièges vacants	1
Forces et Démocratie	0
Indépendants	0

* au 31 mars 2016

ACTIVITÉS DES DÉPUTÉS



À LA CHAMBRE

Les renseignements présentés ci-dessous portent sur une partie de la 41^e législature, 2^e session (du 1^{er} avril au 2 août 2015), ainsi que sur une partie de la 42^e législature, 1^{re} session (du 3 décembre 2015 au 31 mars 2016). Durant cette période, 126 projets de loi portant sur une grande variété de sujets ont été présentés.

29 Projets de loi émanant du gouvernement

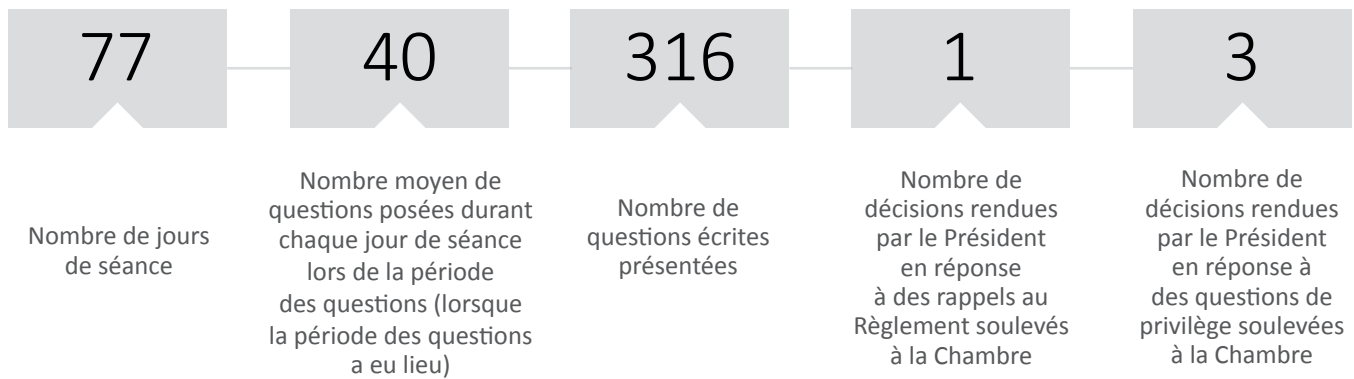
Parmi les sujets abordés :

- La création de l'Aire marine nationale de conservation du lac Supérieur
- La modification du système de justice militaire
- L'autonomie gouvernementale des Autochtones
- La création du parc national Qausuittuq du Canada
- L'interdiction de la discrimination fondée sur des renseignements découlant des résultats de tests génétiques
- La création de nouvelles exigences relatives au serment de citoyenneté
- Le rajustement des taux d'imposition marginaux des particuliers
- La modification des droits de négociation collective des membres de la GRC
- La révision des procédures d'accréditation et de certaines déclarations de renseignements des organisations ouvrières
- La révision des obligations d'Air Canada en matière d'entretien d'aéronefs
- La modification des congés de maladie des employés de l'administration publique centrale
- La facilitation de l'accès des personnes handicapées aux œuvres protégées du droit d'auteur
- La modification des exigences en matière d'immigration et de citoyenneté
- Le rajustement des prestations de décès et d'invalidité des membres des Forces canadiennes et des anciens combattants

97 Projets de loi émanant des députés

Parmi les sujets abordés :

- Le *Code criminel* et le système judiciaire (15 projets de loi)
 - Les transports (12 projets de loi)
 - La santé (9 projets de loi)
 - La réforme parlementaire et démocratique (9 projets de loi)
 - L'impôt sur le revenu et la taxe d'accise (8 projets de loi)
 - Les journées, les semaines et les mois nationaux (8 projets de loi)
 - La protection de l'environnement et des animaux (6 projets de loi)
 - L'économie (4 projets de loi)
 - Les droits de la personne (3 projets de loi)
 - La sécurité publique et nationale (3 projets de loi)
 - Le patrimoine et la culture (3 projets de loi)
- [Consultez la liste complète des projets de loi émanant du gouvernement qui ont été présentés lors de la 2^e session de la 41^e législature](#)
 - [Consultez la liste complète des projets de loi émanant du gouvernement qui ont été présentés lors de la 1^{re} session de la 42^e législature](#)
 - [Consultez la liste complète des projets de loi émanant des députés qui ont été présentés lors de la 2^e session de la 41^e législature](#)
 - [Consultez la liste complète des projets de loi émanant des députés qui ont été présentés lors de la 1^{re} session de la 42^e législature](#)



DOCUMENTS DÉPOSÉS

1 585

Le dépôt d'un document est un moyen officiel de présenter de l'information et de l'inclure dans le compte rendu officiel. Divers documents doivent être déposés à la Chambre par le gouvernement, notamment les rapports sur les études menées par les groupes de travail et les commissions du gouvernement, les rapports annuels d'un certain nombre d'institutions fédérales, les plans ministériels, les rapports sur le rendement ainsi que d'autres documents concernant des questions liées aux responsabilités administratives du gouvernement. Les comités, quant à eux, présentent à la Chambre leurs rapports d'étude et peuvent demander au gouvernement de répondre à ces rapports. Collectivement, ces documents sont ce que l'on appelle des documents parlementaires.

DANS LES COMITÉS*

En s'appuyant sur le témoignage de milliers de spécialistes techniques et d'autres citoyens canadiens, les députés ont étudié des questions importantes.



1 490 Nombre de témoins ayant comparu

<p>24 Comités permanents</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à l'information, protection des renseignements personnels et éthique • Industrie, sciences et technologie • Affaires autochtones et développement du Grand Nord • Justice et droits de la personne • Affaires étrangères et développement international • Langues officielles • Agriculture et agroalimentaire • Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires • Anciens combattants • Patrimoine canadien • Citoyenneté et immigration • Pêches et océans • Commerce international • Procédure et affaires de la Chambre • Comptes publics • Ressources humaines, développement des compétences, développement social et condition des personnes handicapées • Condition féminine • Ressources naturelles • Défense nationale • Santé • Environnement et développement durable • Sécurité publique et nationale • Finances • Transports, infrastructure et collectivités
<p>2 Comités mixtes permanents</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bibliothèque du Parlement • Examen de la réglementation
<p>1 Comité spécial</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Équité salariale

* Remarque : Ces renseignements portent sur une partie de la 41^e législature, 2^e session (du 1^{er} avril au 2 août 2015), ainsi que sur une partie de la 42^e législature, 1^{re} session (du 3 décembre 2015 au 31 mars 2016).

SUJETS ABORDÉS PAR LES COMITÉS

En raison de leur taille, les comités sont l'endroit idéal pour discuter en profondeur d'une variété de sujets. En 2015-2016, ils ont notamment abordé les sujets suivants :

41^e LÉGISLATURE – 2^e SESSION

- La promotion du commerce intérieur des produits agricoles et agroalimentaires en réduisant les barrières interprovinciales
- L'industrie canadienne du long métrage
- La promotion de la prospérité économique des immigrants et des réfugiés au moyen des services d'intégration
- Le vol d'identité et ses répercussions économiques et sociales
- La protection et l'autonomisation des enfants et des jeunes
- La prévention de la violence à l'encontre des femmes et des filles
- Le financement du terrorisme au Canada et à l'étranger
- Les effets du cours du pétrole sur le Canada
- Le rayonnement électromagnétique de radiofréquences et la santé des Canadiens
- La défense de l'Amérique du Nord
- Les besoins et les investissements du Canada en matière d'infrastructure

42^e LÉGISLATURE – 1^{re} SESSION

- Les consultations prébudgétaires de 2016
- L'aide médicale à mourir
- L'équité salariale
- L'examen de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*
- La prestation de services aux anciens combattants
- Les médias et les communautés locales
- La *Loi sur l'accès à l'information*
- Les femmes, la paix et la sécurité
- Les questions relatives au *Code régissant les conflits d'intérêts des députés*
- La sécurité ferroviaire
- La nomination du président et des membres fédéraux du Comité consultatif indépendant sur les nominations au Sénat

ACTIVITÉS INTERNATIONALES ET INTERPARLEMENTAIRES

Outre leur rôle à la Chambre et dans les comités, les députés jouent un rôle important sur la scène internationale. À titre de membres de diverses associations parlementaires, ils participent à des missions parlementaires à l'étranger et accueillent leurs homologues à Ottawa et dans d'autres villes canadiennes.

6 Visites de dignitaires étrangers

La Chambre des communes entretient des relations avec des parlementaires et des dignitaires de plusieurs pays ainsi que d'autres assemblées législatives du Canada. Comme le montre le tableau ci-dessous, la diplomatie parlementaire peut prendre différents visages :



AMÉRIQUE DU NORD ET DU SUD

E	Le 23 avril 2015	Visite de M ^{me} Seybah Dagoma, députée et membre de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française – Ottawa (Ontario) – Association interparlementaire Canada-France
E	Le 27 avril 2015	19 ^e Réunion bilatérale – Ottawa, Toronto et Niagara-on-the-Lake, Canada – Groupe interparlementaire Canada-Japon
E	Le 8 juin 2015	Visite au Canada d'une délégation parlementaire de l'Australie – Ottawa (Ontario) – Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
E	Le 9 juin 2015	Réception donnée en l'honneur de la délégation de la Région économique du Nord-Ouest du Pacifique (RENOP) – Ottawa (Ontario) – Groupe interparlementaire Canada-États-Unis
E	Le 27 juillet 2015	31 ^e Assemblée régionale et Conférence des présidences de section de la Région Amérique – Lafayette et Lake Charles, Louisiane, États-Unis d'Amérique – Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

* Le Président de la Chambre n'a dirigé aucune délégation parlementaire officielle durant cette période.

E	Le 16 août 2015	55 ^e Réunion annuelle de la « Council of State Governments – Eastern Regional Conference » – Wilmington, Delaware, États-Unis d'Amérique – Groupe interparlementaire Canada-États-Unis
E	Le 3 septembre 2015	12 ^e Assemblée plénière – Panama, Panama – Section canadienne de ParlAmericas
B	Le 8 décembre 2015	Visite à Ottawa de M. Jacques Chagnon, député, président de l'Assemblée nationale du Québec
B	Le 27 janvier 2016	Visite à Ottawa de l'honorable David Laxton, président de l'Assemblée législative du Yukon
B	Le 27 janvier 2016	Visite à Ottawa de l'honorable Daryl Reid, président de l'Assemblée législative du Manitoba
D	Du 28 au 31 janvier 2016	33 ^e Conférence des présidents d'assemblée du Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E	Le 7 mars 2016	Visite au Canada de M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'Union interparlementaire – Ottawa (Ontario) – Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)
E	Le 9 mars 2016	39 ^e Réunion du conseil d'administration de ParlAmericas – Ottawa (Ontario) – Section canadienne de ParlAmericas



EUROPE

A	Le 27 mai 2015	Visite au Canada de Leurs Majestés le roi Willem-Alexander et la reine Máxima des Pays-Bas
A	Le 9 juin 2015	Visite au Canada de Son Excellence monsieur Ólafur R. Grímsson, président de la République d'Islande
E	Le 5 juillet 2015	24 ^e Session annuelle – Helsinki, Finlande – Délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP OSCE)
D	Du 4 au 6 septembre 2015	13 ^e Conférence des présidents du G7, Leipzig, Allemagne (participation de M. Marc Bosc, greffier par intérim de la Chambre des communes, au nom de l'honorable Andrew Scheer, député, Président de la Chambre des communes)
E	Le 17 octobre 2015	133 ^e Assemblée de l'UIP et réunions connexes – Genève, Suisse – Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)
E	Le 2 mars 2016	Réunion du Comité permanent des parlementaires de la région arctique – Stockholm, Suède – Association parlementaire Canada-Europe



MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE

E	Le 24 février 2016	Réunion du Réseau des femmes parlementaires de l'APF – Tanger, Maroc – Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
E	Le 29 février 2016	Visites bilatérales – Namibie et Afrique du Sud – Association parlementaire Canada-Afrique



ASIE ET AUSTRALIE

E	Le 8 avril 2015	Atelier sur les codes de conduite des parlementaires – Melbourne, Australie – Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
A	Le 15 avril 2015	Visite au Canada de Son Excellence Narendra Modi, premier ministre de la République de l'Inde
E	Le 27 avril 2015	Réunion du Comité exécutif (EXCO) – Sabah, Malaisie – Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
A	Le 29 avril 2015	Visite au Canada de Sa Majesté le roi Abdullah II ibn Al Hussein du Royaume hachémite de Jordanie
A	Le 8 mai 2015	Visite au Canada de Son Excellence Benigno S. Aquino III, président de la République des Philippines
B	Du 24 au 26 mai 2015	Visite au Canada de l'honorable Stephen Parry, sénateur, Président du Sénat de l'Australie
B	Le 31 mai et le 2 juin 2015	Visite au Canada de l'honorable Stephen Parry, sénateur, Président du Sénat de l'Australie
D	Du 9 au 14 janvier 2016	23 ^e Conférence des présidents d'Assemblée du Commonwealth (CPAC), Kota Kinabalu, Sabah, Malaisie
E	Le 28 mars 2016	19 ^e Réunion bilatérale – Pékin et Chongqing, Chine – Association législative Canada-Chine



MONDIAL

	Le 11 février 2016	Visite au Canada de Son Excellence Ban Ki-Moon, secrétaire général des Nations Unies
--	--------------------	--

ASSOCIATIONS INTERPARLEMENTAIRES

Le Parlement du Canada participe aux travaux d'associations interparlementaires officielles qui favorisent la coopération et la compréhension entre les pays, et renforcent les liens entre les parlementaires du Canada et leurs homologues de l'étranger.

ASSOCIATIONS MULTILATÉRALES

- [Association parlementaire Canada-Afrique](#)
- [Association parlementaire Canada-Europe](#)
- [Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe](#)
- [Assemblée parlementaire de la Francophonie](#)
- [Association parlementaire du Commonwealth](#)
- [Union interparlementaire](#)
- [Association parlementaire canadienne de l'OTAN](#)
- [ParlAmericas](#)

ASSOCIATIONS BILATÉRALES ET GROUPES INTERPARLEMENTAIRES

- [Association législative Canada-Chine](#)
- [Association interparlementaire Canada-France](#)
- [Groupe interparlementaire Canada-Japon](#)
- [Association interparlementaire Canada-Royaume-Uni](#)
- [Groupe interparlementaire Canada-États-Unis](#)
- [Groupe interparlementaire Canada-Allemagne](#)
- [Groupe interparlementaire Canada-Irlande](#)
- [Groupe interparlementaire Canada-Israël](#)
- [Groupe interparlementaire Canada-Italie](#)

CONSEIL INTERPARLEMENTAIRE MIXTE

Dans le cadre du mandat reçu du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, ainsi que du Bureau de régie interne de la Chambre des communes, le Conseil interparlementaire mixte est chargé de se prononcer sur toutes les questions budgétaires et administratives concernant les associations parlementaires. Il est également chargé d'établir les politiques opérationnelles qui assureront un soutien efficace et cohérent aux activités parlementaires, pour que ces activités servent au mieux les intérêts du Parlement du Canada.

- [Lisez le rapport annuel du Conseil interparlementaire mixte](#)

APERÇU DE LA CHAMBRE



LES FONCTIONS DES DÉPUTÉS

Depuis près de 150 ans, les députés défendent les principes et les usages de la démocratie canadienne, notamment en présentant les préoccupations régionales et locales des citoyens qui les ont élus. Les députés étudient les projets de loi présentés à la Chambre et se prononcent à leur sujet, participent aux réunions des comités et des caucus et s'acquittent d'un vaste éventail de fonctions dans leur circonscription, où qu'elle se trouve au pays. De plus, les députés représentent le Canada quand ils voyagent à l'étranger lors d'engagements officiels ou lorsqu'ils accueillent des dignitaires étrangers.

LE TRAVAIL DE L'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE

L'Administration de la Chambre offre aux députés les services, l'infrastructure et les conseils dont ils ont besoin pour accomplir leur travail sur la Colline du Parlement et dans leur circonscription. Entre autres activités, l'Administration produit les publications quotidiennes de la Chambre des communes (en versions imprimée et électronique), fournit aux députés la connectivité technologique nécessaire et s'assure que la Cité parlementaire est sécuritaire et convenablement outillée pour permettre la tenue de différentes activités.

LA CHAMBRE

La Chambre est le lieu où les députés se réunissent pour débattre de questions d'importance nationale, pour recevoir des documents officiels déposés par les ministères et les organismes fédéraux, et pour examiner des projets de loi et se prononcer sur ces derniers. Toutes ces activités se déroulent sous la direction du Président de la Chambre des communes (ou de l'un des occupants du fauteuil).

- [Regardez la vidéo d'une visite guidée de la Chambre](#)
- [Apprenez-en davantage sur l'histoire de la Chambre](#)
- [Jetez un coup d'œil sur une journée de travail typique à la Chambre](#)

L'Administration de la Chambre produit les publications requises pour chaque séance de la Chambre, fournit des conseils sur la procédure parlementaire et s'occupe de diffuser les délibérations de la Chambre à la télévision et sur Internet.

- [Regardez les délibérations de la Chambre sur ParIVU](#)

LES COMITÉS

Lorsqu'ils siègent aux comités, les députés analysent de façon approfondie des questions qui sont importantes aux yeux des Canadiens. Ils étudient et modifient des projets de loi, examinent les dépenses du gouvernement, mènent des enquêtes et entendent les témoignages de spécialistes et d'autres citoyens.

- [Lisez des rapports et des études dont il est actuellement question dans les comités](#)
- [Apprenez-en davantage sur la raison d'être des comités et le déroulement des réunions](#)

L'Administration de la Chambre prépare les avis et les ordres du jour en prévision des réunions des comités, distribue les procès-verbaux après la tenue des réunions, coordonne la production des rapports de comité, prépare les plans de travail et organise les réunions. Elle assure l'accès sur demande aux délibérations des comités en ligne.

- [Visionnez en ligne les réunions des comités sur ParIVU](#)

LES CAUCUS

La plupart des députés appartiennent à un parti politique; à ce titre, ils font partie du caucus parlementaire de leur parti. Les membres d'un caucus se réunissent chaque semaine pour discuter de certaines politiques, planifier des stratégies parlementaires et se concerter sur leur prise de position concernant les questions débattues à la Chambre des communes. Ces réunions, qui se tiennent à huis clos, permettent aux députés d'exprimer librement leurs points de vue et leurs opinions sans compromettre l'unité du parti.

- [Apprenez-en davantage sur le rôle des partis politiques au Parlement du Canada](#)

L'Administration de la Chambre travaille étroitement avec les agents et les dirigeants de chacun des partis afin d'attribuer des locaux pour les réunions des caucus et des bureaux parlementaires pour les députés.

- [Consultez la liste des administrateurs des caucus et des dirigeants des partis politiques du Canada](#)

CIRCONSCRIPTIONS

Chacune des 338 circonscriptions du Canada (également appelées comtés ou circonscriptions électorales) élit un représentant à la Chambre des communes. Ce représentant devient alors le député de la circonscription. Chaque député a un bureau et emploie du personnel dans sa circonscription pour rester en contact avec la population en tout temps. Ainsi, les députés peuvent assister à des événements communautaires importants tout en étant à la disposition des citoyens pour discuter des questions qui les préoccupent et pour les aider à accéder aux programmes et aux services du gouvernement fédéral. Habituellement, les députés passent une semaine par mois dans leur circonscription (et davantage lorsque la Chambre ne siège pas, pendant les périodes d'ajournement à l'été et à l'hiver).

- [Trouvez l'adresse du bureau de circonscription de votre député](#)
- [Renseignez-vous sur l'historique de chaque circonscription électorale fédérale depuis la Confédération](#)

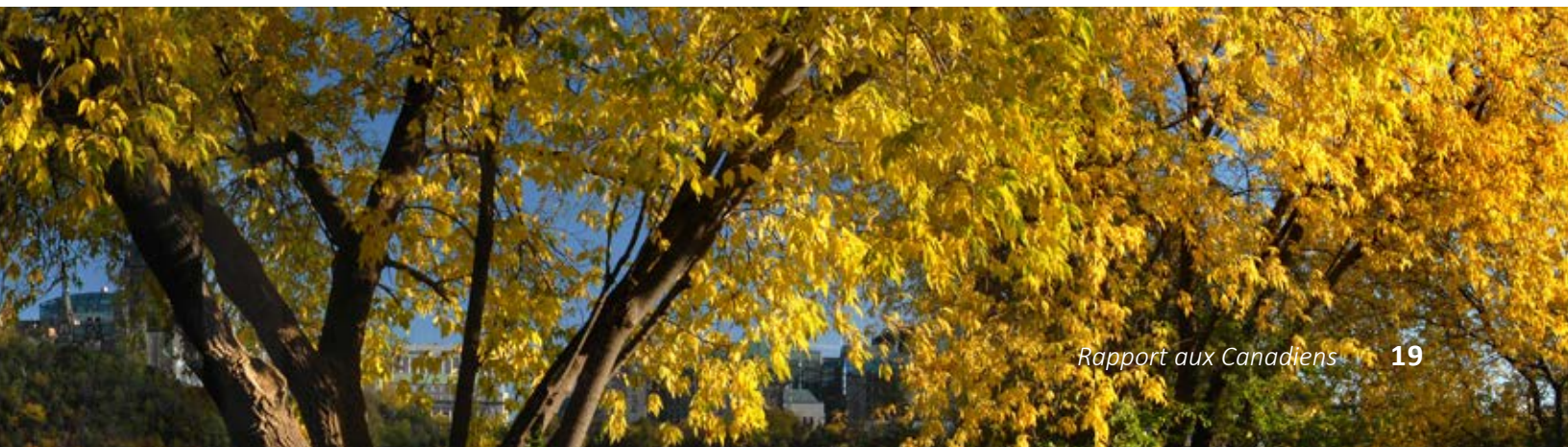
L'Administration de la Chambre appuie le travail des députés dans les circonscriptions en leur fournissant des lignes téléphoniques et une connexion Internet haute vitesse dans leur bureau de circonscription principal. Elle leur accorde aussi un budget de bureau et assure les services de la paie pour le personnel en poste dans leurs bureaux à Ottawa et dans leur circonscription.

À L'ÉTRANGER

Qu'ils accueillent des visiteurs à la Chambre des communes ou qu'ils prennent part à des délégations pour visiter des assemblées législatives étrangères ou assister à des conférences internationales, les députés participent activement à la diplomatie parlementaire, notamment en représentant notre pays auprès du reste du monde. Dans le cadre de leurs rôles respectifs, les Présidents du Sénat et de la Chambre entretiennent également des rapports avec des dignitaires étrangers et des membres de la communauté diplomatique. Par exemple, ils reçoivent des visites de courtoisie d'ambassadeurs étrangers à leur arrivée au Canada ainsi qu'à leur départ.

- [Apprenez-en davantage sur la façon dont les députés représentent le Canada dans le monde](#)

Fruit d'un partenariat entre l'Administration de la Chambre et le Sénat, la Direction des affaires internationales et interparlementaires planifie et coordonne les échanges parlementaires auxquels participent les Présidents du Sénat et de la Chambre, ainsi que les activités des associations parlementaires canadiennes. De plus, la Direction soutient l'organisation des différentes activités protocolaires (comme les visites de chefs d'État étrangers au Canada) et des conférences qu'accueille le Parlement



RÉGIR LA CHAMBRE

Forte de son mandat d'offrir un soutien, des conseils et des services impartiaux aux députés, l'Administration de la Chambre des communes s'appuie sur quatre valeurs fondamentales :

LE RESPECT DU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

L'Administration de la Chambre croit en l'importance des institutions parlementaires et du processus démocratique, et elle s'emploie à les promouvoir et à les faire respecter.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LA CONTINUITÉ ET LE CHANGEMENT

L'Administration de la Chambre préserve la mémoire collective de la Chambre des communes et de ses traditions en favorisant son évolution pour garder le rythme avec la société canadienne, et elle assure la continuité institutionnelle tout en appuyant les députés à mesure que leurs besoins évoluent.

L'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE

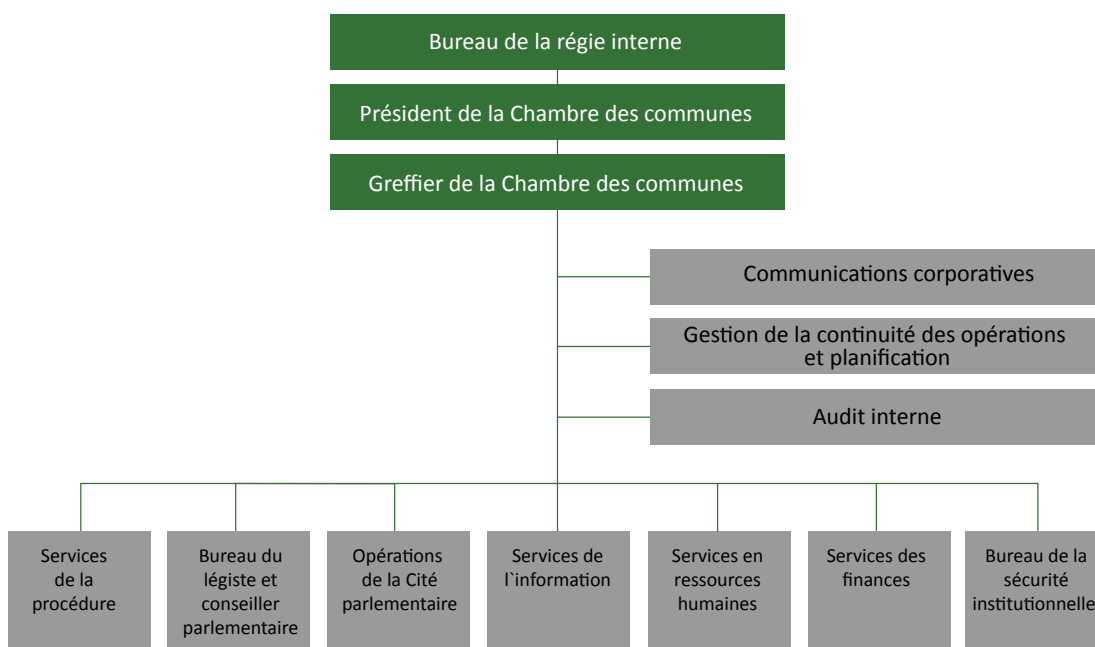
L'Administration de la Chambre s'emploie à fournir un soutien efficace, responsable et impartial en agissant de façon éthique, responsable et intègre en tout temps.

L'INCLUSION

L'Administration de la Chambre instaure un milieu de travail inclusif où les employés se sentent valorisés et respectés.

L'organigramme ci-dessous illustre la structure de gouvernance de l'Administration de la Chambre.

L'organigramme de l'Administration de la Chambre montre, dans un format hiérarchique, le Bureau de régie interne, le Président et le greffier, suivis des sept secteurs administratifs : les Services de la procédure, le Bureau du légiste et conseiller parlementaire, les Opérations de la Cité parlementaire, les Services de l'information, les Services en ressources humaines, les Services des finances et le Bureau de la sécurité institutionnelle.



BUREAU DE RÉGIE INTERNE

Composé de députés issus de tous les partis politiques reconnus, le Bureau de régie interne est responsable de toutes les questions de politiques financières et administratives qui touchent la Chambre et ses députés, ses locaux, ses services et ses employés. Il est habilité à établir des règlements administratifs et à réglementer l'utilisation des ressources mises à la disposition de la Chambre des communes.

- [Apprenez-en davantage](#)

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

À titre de président du Bureau de régie interne, le Président de la Chambre des communes est l'administrateur en chef de l'Administration de la Chambre, dont il assure la direction et la gestion générales. Entre autres fonctions administratives, il veille à ce que certains documents soient publiés pour le compte du Bureau, notamment le *Rapport de dépenses des députés* et le *Rapport aux Canadiens*.

- [Apprenez-en davantage](#)

GREFFIER DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

À titre de secrétaire du Bureau de régie interne, le greffier est le premier dirigeant de l'Administration de la Chambre et il est chargé de la gestion courante du personnel de la Chambre. De plus, il tient les comptes rendus des délibérations de la Chambre et toutes les décisions de cette dernière doivent être authentifiées de sa signature.

- [Apprenez-en davantage](#)

COMMUNICATIONS CORPORATIVES

L'équipe des Communications corporatives offre au Bureau de régie interne, au Bureau du Président, au Bureau du greffier et à tous les secteurs administratifs des conseils stratégiques, des analyses, des produits, des outils et un soutien pour les communications corporatives, l'image de marque, les communications en période de crise et la sensibilisation du public.

GESTION DE LA CONTINUITÉ DES OPÉRATIONS ET PLANIFICATION

Travaillant en étroite collaboration avec ses partenaires des secteurs administratifs, l'équipe de Gestion de la continuité des opérations et planification fournit son expertise en vue de simplifier les processus de planification qui soutiennent la prise de décisions et assurent la résilience opérationnelle. En outre, cette équipe participe aux activités d'assurance de la qualité et d'amélioration continue.

AUDIT INTERNE

En tant que champion des pratiques saines de gestion de la Chambre, l'Audit interne soutient le mandat de l'Administration de la Chambre en fournissant des services d'assurance, de gestion des risques et de consultation qui sont objectifs et qui présentent une valeur ajoutée sur le plan des pratiques stratégiques et de gestion.

SERVICES DE LA PROCÉDURE

Les Services de la procédure offrent une gamme complète de services procéduraux et législatifs au Président, aux députés et aux agents supérieurs de la Chambre des communes. Ces services consistent notamment à établir l'ordre du jour officiel de la Chambre, à tenir à jour les documents et les dossiers de la Chambre, à assurer la gestion des affaires émanant des députés et l'administration du Programme des pages du Parlement. Les Services de la procédure fournissent aussi aux comités l'essentiel des services de soutien administratif et des conseils en procédure aux comités. Pour ce faire, ils offrent notamment une expertise législative aux étapes de l'étude en comité et du rapport, des services de recherche et de la formation en matière de procédure et d'usages parlementaires. En outre, ils coordonnent la participation des députés aux activités internationales et interparlementaires; ils produisent de l'information parlementaire précise et en temps opportun en se chargeant notamment de la publication des délibérations et des témoignages de la Chambre et de ses comités; et ils préservent et documentent des artefacts représentatifs qui font la chronique de l'histoire du Parlement du Canada. Enfin, ils offrent une infrastructure technique et administrative à la Tribune de la presse parlementaire canadienne.

BUREAU DU LÉGISTE ET CONSEILLER PARLEMENTAIRE

Le Bureau du légiste et conseiller parlementaire fournit un éventail exhaustif de services juridiques et législatifs au Président, au Bureau de régie interne, aux députés et aux comités de la Chambre, au greffier et à l'Administration de la Chambre. En outre, il assiste les députés dans la rédaction de projets de loi et d'amendements, et il peut représenter ces derniers ou la Chambre dans le cadre de procédures judiciaires pouvant porter atteinte à leurs privilèges et immunités parlementaires.

OPÉRATIONS DE LA CITÉ PARLEMENTAIRES

Les Opérations de la Cité parlementaire fournissent aux députés et à l'Administration des services de soutien opérationnel modernes et efficaces afin d'assurer un milieu de travail fonctionnel. Cela comprend la prestation de services dans divers domaines comme les métiers, les services aux locataires, l'allocation des pièces, les services de traiteur et de restauration, les services postaux et de messagers, les services de transport, les services d'impression et d'expédition, ainsi que les services d'entretien et de manutention du matériel.

SERVICES DE L'INFORMATION

Les Services de l'information planifient, mettent en place et maintiennent des services de technologie de l'information (TI) et de gestion de l'information (GI) pour les députés et l'Administration de la Chambre. Ils sont aussi responsables de la planification à long terme de la GI-TI et des locaux dans le contexte des travaux de réfection des installations.

SERVICES DES FINANCES

Les Services des finances offrent à l'Administration de la Chambre, aux députés et à leur personnel des services consultatifs et du soutien opérationnel dans les domaines de la planification stratégique et financière, de la gestion financière et de la gestion du matériel et des contrats.

SERVICES EN RESSOURCES HUMAINES

Les Services en ressources humaines offrent des services de soutien intégrés à valeur ajoutée dans les domaines de la gestion des talents, des relations avec les employés, de la paie et des avantages sociaux, de la santé et de la sécurité au travail, et de l'efficacité.

BUREAU DE LA SÉCURITÉ INSTITUTIONNELLE

Le Bureau de la sécurité institutionnelle est chargé de la sécurité dans la Chambre des communes, de la tenue d'enquêtes, de la coordination de l'accès des visiteurs et de l'accès aux événements, de la délivrance des accréditations de sécurité, de la sensibilisation en matière de sécurité et de l'administration des services de stationnement. De plus, il conçoit et met en œuvre à l'échelle de la Chambre les politiques, les normes et les processus administratifs visant la prévention et la détection des risques et des menaces, et les interventions en matière de sécurité.

EXAMEN DU RENDEMENT



L'Administration de la Chambre se compose d'une équipe de personnes dévouées qui offrent chaque jour aux députés un service exceptionnel, tout en faisant preuve d'un engagement constant et solide envers les valeurs de l'organisation.

Comme en témoigne le déroulement de la transition de la 41^e à la 42^e législature, l'Administration de la Chambre est en mesure de gérer avec doigté l'équilibre délicat entre la continuité et le changement, sans jamais perdre de vue son objectif d'être à l'avant-garde en matière d'administration législative et d'offrir aux députés des services et des conseils de premier ordre.

Étant donné que l'ouverture de la 42^e législature marque également la fin de l'*Aperçu stratégique* pour la 41^e législature de l'Administration de la Chambre des communes, la section sur l'Examen du rendement qui suit a été divisée en deux sous-sections : la première porte sur les réalisations se rapportant aux objectifs énoncés dans l'*Aperçu stratégique*; la seconde décrit les grandes réalisations accomplies depuis le début de la 42^e législature.

RÉSULTATS DE L'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Objectif stratégique 1 *Appuyer les besoins changeants des députés et de l'institution*

Améliorer l'accessibilité à des renseignements à jour sur la procédure et les règles parlementaires

À l'automne 2013, le ministère de la Justice a lancé une initiative visant à modifier le formatage des textes législatifs fédéraux de façon à améliorer l'accès des Canadiens à la justice. Depuis, ces modifications ont été apportées à l'ensemble des lois et règlements du Canada; c'était la première fois depuis 1969 et l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* qu'on modifiait le format des textes législatifs fédéraux.

Compte tenu de ces modifications, l'Administration de la Chambre a harmonisé les processus et les systèmes afférents afin d'assurer le traitement efficace de tous les projets de loi, de la rédaction à la sanction royale. Cette transformation vise tous les projets de loi du gouvernement qu'envoie le ministère de la Justice ainsi que les projets de loi émanant des députés que rédige le conseiller législatif.

Le projet de loi émanant d'un député C-210, qui a été présenté à la Chambre le 27 janvier 2016 par l'honorable Mauril Bélanger (député d'Ottawa—Vanier), est le premier projet de loi à avoir été présenté dans ce nouveau format.

Pour marquer l'ouverture de la 42^e législature, une nouvelle version du site Web des comités, modernisée et améliorée, a été lancée pour rehausser la présentation de certains renseignements pertinents pour les Canadiens. Le nouveau site Web met en évidence les nombreux moyens à la disposition des Canadiens pour suivre les travaux de la Chambre des communes et des comités et y participer, et il est plus facile d'y accéder à l'aide d'appareils mobiles tels que des téléphones intelligents et des tablettes. Désormais, les utilisateurs peuvent trouver les renseignements les plus demandés sur la page d'accueil de chacun des comités, notamment :

- le calendrier des réunions;
- la liste, la photo et l'appartenance politique de chacun des membres d'un comité;
- les études, les rapports et les réponses du gouvernement relatives au comité les plus récents.

Par ailleurs, un portail destiné aux députés et accessible à l'aide d'un appareil mobile, appelé *Source*, a été lancé en vue d'améliorer l'accès des députés et de leurs employés aux renseignements parlementaires. Ce portail a été lancé dans le cadre du Programme d'orientation des députés à l'intention des députés nouvellement élus de la 42^e législature.

Enfin, en février 2016, l'Administration de la Chambre a lancé *Nos communes*, un site Web qui permet aux utilisateurs d'appareils mobiles de suivre en temps réel les travaux quotidiens de la Chambre des communes. *Nos communes* est conçu pour compléter le site Web du Parlement du Canada, plus exhaustif, en donnant un accès sans fil aux activités du jour de la Chambre et des comités, ainsi qu'aux renseignements importants liés aux travaux parlementaires. Entre autres caractéristiques, le site offre :

- un accès en temps réel aux délibérations de la Chambre;
- de l'information à jour sur les changements apportés aux travaux de la Chambre et les avis des décisions;
- un accès rapide aux réunions de la journée ainsi qu'un lien direct à ParlVU et aux diffusions vidéo et audio des réunions, s'il y a lieu;
- des mises à jour quotidiennes sur ce qui se déroule sur la Colline;
- des fonctions supplémentaires pour aviser les députés qu'ils sont appelés à la Chambre et les informer du temps qu'il reste avant la tenue d'un vote;
- une fonction grâce à laquelle les utilisateurs peuvent trouver des renseignements sur des textes législatifs en particulier et chacun des députés.

Nos communes aide les députés et leurs employés, ainsi que le public, à demeurer au fait des activités quotidiennes de la Chambre durant leurs déplacements. *Nos communes* permet aussi de voir le processus démocratique à l'œuvre et de montrer l'engagement de la Chambre des communes à ouvrir l'accès aux travaux des députés, tant à la Chambre qu'au sein des comités.

Objectif stratégique 2 *Améliorer les services permanents aux députés et soutenir l'institution*

Faire progresser la vision et le plan à long terme

En étroite collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada, l'Administration de la Chambre a établi les exigences et a supervisé la progression ou l'achèvement de l'ensemble des projets de rénovation et de réfection à long terme des immeubles. En créant de l'espace supplémentaire pour accueillir les députés et les employés, dont le nombre a augmenté de façon significative, les projets de construction en cours contribuent à la prestation des services nécessaires pour répondre aux besoins de notre Parlement qui est en constante évolution.

En plus de s'occuper des exigences générales associées aux grands chantiers de rénovation et aux projets de renouvellement, l'Administration de la Chambre a supervisé la planification, la conception et la mise en œuvre des services technologiques et de l'infrastructure qui appuient l'ensemble des services multimédias, le réseau de données et le système de sécurité.

Cette année a également été marquée par l'achèvement des initiatives visant à combler les besoins accrus en locaux découlant de la *Loi sur la représentation équitable* et l'élection de 30 députés supplémentaires. Les travaux de rénovation de l'édifice Sir-John-A.-Macdonald ont été menés à bien et, en septembre 2015, l'édifice a rouvert ses portes afin d'accueillir des activités parlementaires et des événements connexes.

Enfin, les travaux de rénovation de l'édifice Wellington et de l'édifice de l'Ouest se sont poursuivis, et les plans en vue de la rénovation de l'édifice du Centre se sont précisés.

Maintenir la souplesse de notre infrastructure technologique

Sur le plan technologique, les environnements de travail ont considérablement changé depuis les 10 dernières années. De nos jours, il est presque impossible d'imaginer se passer d'ordinateurs, d'accès Internet, de lecteurs partagés, de sites de collaboration sur le Web comme Symphonie et d'appareils mobiles tels que des téléphones intelligents et des tablettes. Le stockage et l'accès aisé au contenu numérique qui est généré dans le monde du travail moderne constituent un défi pour toute organisation.

Pour parvenir à atteindre ses objectifs opérationnels, l'Administration de la Chambre a consacré environ 30 % de la capacité en ressources de gestion de l'information (GI) et de technologie de l'information (TI) dont elle disposait pour faire progresser de nombreuses initiatives technologiques importantes au cours de l'exercice 2015-2016.

Cette année, l'Administration de la Chambre a poursuivi la migration pluriannuelle du nouveau réseau et le déploiement de l'accès sans fil et mobile dans l'ensemble de la Cité parlementaire. Elle a également amorcé la mise en place de l'infrastructure de nuage privé afin de faire profiter la Chambre des communes de l'efficacité et de la souplesse qu'offre l'informatique en nuage publique. La migration des environnements de développement de l'Administration de la Chambre vers une nouvelle plateforme et la création du cadre de soutien des opérations en nuage ont été amorcées, et la planification du renouvellement du Centre de données de l'Administration de la Chambre est en cours.

Renforcer la protection de l'institution

Sur le plan du renforcement de la protection de l'institution, la création du Service de protection parlementaire et du Bureau de la sécurité institutionnelle, l'introduction de l'identification au moyen de la numérisation des empreintes digitales et le déploiement du Système de notification en cas d'urgence sont quelques unes des grandes réalisations qui ont été accomplies.

Le 23 juin 2015, le projet de loi C-59, Loi no 1 sur le plan d'action économique de 2015 a reçu la sanction royale, ce qui a donné lieu à la création d'une nouvelle institution parlementaire : le Service de protection parlementaire (SPP). Le SPP s'occupe de toutes les questions liées à la sécurité physique dans la Cité parlementaire et sur les terrains de la Colline du Parlement.

Dans le cadre de cette initiative, le Bureau de la sécurité institutionnelle (BSI) de l'Administration de la Chambre a également vu le jour; son rôle consiste à superviser les questions de sécurité qui ne relèvent pas du SPP. Au cours de la dernière année, le BSI a établi sa mission, sa vision et son cadre de planification et de gestion intégré.

Beaucoup d'efforts ont été déployés pour assurer une transition sans heurts aux employés de la Chambre des communes qui relèvent désormais du nouveau SPP. Durant cette période, l'Administration de la Chambre a mis des services continus à la disposition du SPP avec lequel elle continuera de travailler en partenariat.

Afin de mieux protéger l'institution, l'Administration de la Chambre a mis en place un système de numérisation des empreintes digitales. Ainsi, les nouveaux employés et fournisseurs de services doivent désormais procéder à la numérisation de leurs empreintes digitales dans le cadre du processus de vérification de sécurité. Ce changement a été adopté en raison de nouvelles exigences de la GRC qui utilise un nouveau système électronique de vérification du casier judiciaire.

Enfin, le Système de notification en cas d'urgence (SNU) du Parlement a été mis en place afin que les députés, leurs employés et le personnel de l'Administration de la Chambre soient avertis d'une situation de crise, peu importe où ils se trouvent au moment d'un incident. Les destinataires reçoivent les alertes sur leur téléphone professionnel, sur leur ordinateur de bureau et à leurs adresses de courriel. Dans l'éventualité d'une crise ou d'une urgence dans la Cité parlementaire ou les édifices satellites, les multiples canaux de diffusion font en sorte que l'information essentielle est non seulement envoyée, mais aussi reçue.

À la lumière de ces réalisations, la Politique de la sécurité de la technologie de l'information a été mise à jour, de même que les processus liés à la surveillance des incidents de sécurité de TI et à l'évaluation des risques et des menaces.

Objectif stratégique 3 *Favoriser la compréhension des institutions législatives et appuyer leur avancement*

Offrir davantage d'occasions d'apprentissage aux parlementaires et aux hauts fonctionnaires des assemblées législatives du Canada et de l'étranger

Le Parlement du Canada était l'hôte de la 24^e Réunion annuelle du Forum parlementaire Asie Pacifique (FPAP) qui s'est tenue à Vancouver du 17 au 21 janvier 2016. Sur les 252 participants, 113 étaient des parlementaires issus de 20 pays membres et d'un pays ayant le statut d'observateur. Pour la première fois à l'occasion d'une conférence du FPAP, une Réunion des femmes parlementaires a été organisée pour promouvoir le dialogue et renforcer la collaboration dans les enjeux importants pour les femmes parlementaires et, plus généralement, dans les questions d'égalité entre les sexes. Les séances plénières, qui avaient pour thème général « Partenariats renforcés pour la prospérité, la sécurité et la croissance », ont été l'occasion d'examiner divers aspects de la paix et de la sécurité régionales, des questions d'ordre économique et commercial et le dossier de la coopération régionale. Au terme du Forum, les délégués avaient adopté 27 résolutions à l'unanimité.

Sensibiliser le public à la Chambre des communes et préserver l'indépendance et les traditions de celle-ci

Le 4 décembre 2015, la Chambre des communes a lancé un nouveau site Web adapté à la technologie mobile qui améliore le processus de pétition en format papier en permettant aux Canadiens de soumettre et de signer en ligne des pétitions électroniques. Le site Web est doté de caractéristiques de sécurité de pointe afin de garantir l'intégrité du processus de soumission d'une pétition et de protéger les renseignements personnels des pétitionnaires.

En date du 31 mars 2016, plus de 60 pétitions électroniques avaient été ouvertes et plus de 150 000 Canadiens avaient apposé électroniquement leur signature pour appuyer l'initiative politique de leur choix. Les thèmes des pétitions sont variés, allant de la modification du système de vote canadien au plafond des contributions au CELI.

Objectif stratégique 4 *Appliquer les normes de gouvernance du secteur public les plus rigoureuses dans un contexte parlementaire*

Renforcer la gouvernance pour optimiser l'utilisation des ressources publiques

Un Programme de renouvellement du Système de gestion des ressources humaines a été lancé en remplacement du système organisationnel actuel, qui date du milieu des années 1990. Ce programme vise notamment à mettre à jour les processus opérationnels afin de laisser place à des services plus modernes et centrés sur la clientèle. Le nouveau système tiendra compte des besoins opérationnels et informationnels évolutifs de l'organisation au moyen d'une solution moderne, viable et rentable, qui facilitera l'intégration, la productivité et la prestation de services de ressources humaines à valeur ajoutée.

Dans le même ordre d'idées, le nouveau Système de gestion financière (SGF) est maintenant terminé; il sera prêt à être déployé dans l'ensemble de l'Administration de la Chambre au début de l'exercice 2016-2017. Plus simple d'utilisation, moins cher à exploiter et plus sûr, le nouveau SGF est un système intégré à guichet unique; il remplace plusieurs autres systèmes qui compensaient les fonctionnalités absentes de l'ancien système financier organisationnel.

Améliorer le recrutement de personnes de talent ainsi que la mobilisation, la relève et la conservation du personnel

Dans le cadre de ses efforts pour améliorer la mobilisation, préparer la relève et maintenir le personnel en poste, l'Administration de la Chambre a mis à jour sa *Politique sur l'inclusion en milieu de travail* et lancé un programme connexe en 2015. Ce faisant, elle voulait favoriser une culture où les employés actuels et futurs sont valorisés et respectés et jouissent pleinement d'un accès égal aux occasions d'emploi, de perfectionnement et d'avancement. Plus particulièrement, la *Politique sur l'inclusion en milieu de travail* et le programme qui l'accompagne ont pour objectifs :

- de faire en sorte que des politiques, des programmes et des pratiques sont en place afin de favoriser le recrutement, la mobilisation et le maintien en poste d'une main-d'œuvre qualifiée et compatible, tout en assurant à tous un accès égal à l'emploi;
- d'éviter la présence d'obstacles entraînant une discrimination systémique ou de toute autre condition désavantageuse pour les candidats à un poste ou les employés;
- de permettre à tous les employés de participer et de contribuer pleinement et équitablement au succès de l'organisation.

Le Programme d'inclusion en milieu de travail, qui a reçu l'aval de la haute direction, demeurera un élément important à l'Administration de la Chambre. Composé d'activités progressives et permanentes de sensibilisation et d'information, il fera l'objet d'un suivi régulier à des fins d'amélioration.

Par ailleurs, le Bureau de régie interne a adopté la *Politique de la Chambre des communes sur la prévention et le traitement du harcèlement*, qui s'applique aux députés et aux agents supérieurs de la Chambre, en tant qu'employeurs, et à leurs employés, ainsi qu'aux employés des bureaux de recherche. De plus, le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre a adopté le *Code de conduite pour les députés de la Chambre des communes : harcèlement sexuel*. L'objectif de ce code de conduite est d'assurer l'engagement des députés à créer un environnement de travail exempt de harcèlement sexuel. Un programme a été mis en place pour appuyer ce cadre d'action qui vise à accroître la sensibilisation et à mettre fin dès le début, de façon proactive, aux cas possibles de harcèlement.

Enfin, en mai 2015, l'Administration de la Chambre a lancé le Système de dotation des députés, une initiative visant à automatiser le processus de dotation qu'utilisent les députés. Grâce au travail de collaboration entre les différents secteurs administratifs, et malgré des échéances très serrées, l'Administration de la Chambre a réussi à lancer le système à la date prévue et à temps pour les élections fédérales de 2015.

Consolider les pratiques de gestion environnementale

Des iPad dotés d'applications préinstallées étaient fin prêts à être distribués aux nouveaux députés avant la tenue des séances d'orientation. Ce faisant, il a été possible de se passer des nombreuses reliures à anneaux et des multiples documents papier qui étaient utilisés auparavant dans les processus d'orientation.

Favoriser une approche intégrée de la gestion de l'information

Les initiatives axées sur les TI décrites précédemment, dont le déploiement des applications sur le Web, l'accessibilité depuis les appareils mobiles, la mise à jour des réseaux et la mise en place des systèmes organisationnels de gestion des ressources humaines et financières, reposaient toutes sur une approche intégrée de la gestion de l'information.

AUTRES GRANDES RÉALISATIONS

De nombreux défis ont ponctué le passage de la 41^e à la 42^e législature. Le redécoupage des limites des circonscriptions électorales a entraîné l'ajout de 30 nouvelles circonscriptions, portant ainsi à 338 le nombre total de sièges à la Chambre des communes. Parmi les 338 députés élus le 19 octobre 2015, 214 n'avaient pas siégé durant la 41^e législature. En outre, 199 des nouveaux députés n'avaient jamais été élus à la Chambre auparavant.

En plus d'avoir organisé 300 déménagements en moins de 40 jours et consacré 13 000 heures-personnes à la construction de pupitres et de chaises pour 30 députés supplémentaires, beaucoup d'efforts ont été déployés pour assurer une transition sans heurts.

Les cérémonies d'assermentation et le Programme d'orientation des députés, dont il est question ci-après, sont deux activités dignes de mention qui ont contribué à cette transition sans heurts.

CÉRÉMONIES D'ASSERMENTATION

Avant de pouvoir occuper son siège à la Chambre, chaque député doit d'abord prêter serment. Au cours de la cérémonie d'assermentation, chaque député doit prêter serment d'allégeance ou prononcer une affirmation solennelle en se fondant sur l'un de quatre textes différents, à savoir la Bible, le Coran, la Bible hébraïque ou la Bhagavad Gita.

Du 30 octobre au 4 décembre 2015, les 338 députés, nouvellement élus et réélus, ont prêté serment.

PROGRAMME D'ORIENTATION DES DÉPUTÉS

Le Programme d'orientation des députés vise à ce que tous les nouveaux députés reçoivent l'information administrative et procédurale dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs fonctions parlementaires. De plus, le programme offre soutien et assistance aux députés non candidats à la réélection ou non réélus durant leur transition à la vie privée.

La 42^e élection générale a donné lieu à l'arrivée d'un nombre record de nouveaux députés. Le jour suivant l'élection, des agents de liaison ont commencé à communiquer personnellement avec les 214 nouveaux élus, tandis que des agents de transition faisaient de même avec les 123 députés qui n'avaient pas été réélus. Des rencontres individuelles ont été organisées avec des experts de l'Administration de la Chambre pour guider chaque député dans le processus d'orientation.

Deux séances d'orientation ont été organisées et ont attiré un public nombreux. La première traitait de questions administratives, comme l'aménagement des bureaux et la gestion des budgets, tandis que la seconde portait sur la procédure et les travaux de la Chambre et des comités.

Puis, dans le cadre du processus d'orientation, tous les députés ont été mis au fait des nouvelles règles d'élection du Président, qui est désormais élu selon le principe du scrutin préférentiel, avant la tenue du vote même.

EXAMEN FINANCIER



DÉPENSES PRÉVUES COMPARATIVEMENT AUX DÉPENSES RÉELLES PAR AUTORISATION

(en milliers de dollars)

		2015-2016				
Crédit	Nom du programme	Budget principal des dépenses	Budget supplémentaire et rajustements	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écarts
1	Dépenses du programme	290 860	5 630	296 490	278 880	17 610
(S)	Députés*	117 038	(2 641)	114 397	114 397	
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 551	(4 496)	31 055	31 055	
	TOTAL	443 449	(1 507)	441 942	424 332	17 610

* Traitements et indemnités des agents supérieurs de la Chambre des communes et des députés en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires.

DÉPENSES PRÉVUES COMPARATIVEMENT AUX DÉPENSES RÉELLES

(en milliers de dollars)

		2015-2016				
		Budget principal des dépenses	Budget supplémentaire et rajustements	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écarts
Députés et agents supérieurs de la Chambre		264 275	1 510	265 785	256 917	8 868
Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires		6 230	19	6 249	3 134	3 115
Administration de la Chambre		172 944	(3 036)	169 908	164 281	5 627
TOTAL		443 449	(1 507)	441 942	424 332	17 610

ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE

(en milliers de dollars)

	Dépenses réelles	
	\$	%
Bureau du greffier et Secrétariat	4 142	2 %
Bureau du légiste et conseiller parlementaire	3 936	2 %
Services de la procédure	27 421	17 %
Opérations de la cité parlementaire	23 992	15 %
Services de protection	6 556	4 %
Bureau de la sécurité institutionnelle	2 509	2 %
Services de l'information	62 575	38 %
Services en ressources humaines	16 375	10 %
Services des finances	16 773	10 %
TOTAL	164 281	100 %

